



Séance du 3 septembre 2015

Le trois septembre deux mil quinze, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY (Nièvre), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Jean-Paul NARCY, 1er Adjoint - Béatrice LAMOUREUX, 2^{ème} Adjoint - Francis ARNOUX - Alain BOURGEX - Evelyne JACQUELIN - Marie-Thérèse MINARD - Alain PICARD.

Absents excusés : Messieurs Jacques CONDAMINE et Stéphane LAFRANCHISE.

Absente : Madame Isabelle CHERRIER.

Pouvoirs : Monsieur CONDAMINE à Madame LAMOUREUX - Monsieur LAFRANCHISE à Monsieur HOUCHOT.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse MINARD.

Après lecture, le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Rapport sur le prix et la qualité du service de distribution d'eau potable (SIAEP des Girarmes et SIAEP du Mazou)

Les délégués aux deux S.I.A.E.P. ont fait part du fonctionnement, des décisions prises et à prendre notamment pour le SIAEP des Girarmes.

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité. Une délibération est prise à cet effet.

Location terrain communal

Le terrain communal cadastré ZM n° 4, d'une superficie de 2 ha 50 a est libre à la location.

Une annonce sera passée dans le prochain bulletin municipal.

Indemnisation assurance

- L'assurance a adressé l'indemnisation suite au « bris de vitre » survenu à la salle polyvalente, pour un montant de 267.30 €, correspondant aux dommages.
- Le solde de l'indemnité immédiate octroyée par l'assurance suite au vol a été versé, pour un montant de 995.60 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ces deux règlements.

Salle polyvalente

Suite aux travaux de rénovation et l'installation d'un système de vidéo-projection, après en avoir délibéré, il a été décidé de revoir le règlement intérieur et les tarifs de location.

Une délibération de virement de crédits est prise afin de régler les travaux supplémentaires.

Le coût total s'élève à 46 740.15 €.





COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

Désignation d'un délégué communal au sein de la Commission intercommunale d'accessibilité de la Communauté de Communes Loire et Vignoble

Après en avoir délibéré, le conseil municipal nomme Monsieur Jean-Paul NARCY.

Informations concernant divers courriers reçus

- Une personne ayant glissé sur des graines de colza et de blé a chuté sur la voie publique au bourg de Garchy a adressé un courrier mettant en cause la responsabilité du Maire. Ce courrier a été transmis au service juridique de l'assurance communale pour suite à donner.
- Une riveraine de l'Asvins a fait part de remontées d'odeurs nauséabondes provenant du plan d'eau. Les services compétents seront contactés afin de remédier à ce problème.
- Monsieur le Sous-Préfet rappelle l'arrêté préfectoral demandant au SIAEP des Girarmes de prendre toutes les mesures correctives nécessaires en vue d'assurer une qualité conforme de l'eau distribuée par le syndicat.

Questions diverses

- Il a été procédé au renouvellement du contrat antivirus et sauvegarde du système informatique de la mairie.
- Le logement du rez-de-chaussée de l'école de Maizières est toujours vacant. Une nouvelle annonce sera passée.
- Dans la période hivernale il sera procédé à divers élagages au hameau de Maizières.
- Ancien CNRS : une entrevue a eu lieu entre le nouveau propriétaire de l'ancien hôtel et le futur directeur du projet ainsi que les maires de Garchy et Suilly-la-Tour. Le projet envisagé (centre de séjour pour familles nécessiteuses de la région parisienne) est actuellement refusé par la Préfecture.
- Prochaines réunions : le jeudi 15 octobre à 19 h 00 pour le CCAS et à 19 h 30 pour le conseil municipal.

La séance est levée à vingt-et-une heures trente minutes

